

Province du Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Palmarolle

À une séance spéciale des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue ce 26 avril 2012, aux lieu et heure ordinaires des séances, sont présents, sous la présidence de M. le maire, Marcel Caron, madame la conseillère Carolle Hamel ainsi que messieurs les conseillers Ghislain Godbout, Gino Cameron et Jean-Marie Depont.

Absente : Mesdames les conseillères Sylvie Hénault-Marcil et Louisa Gobeil.

Assiste également à l'assemblée, Messieurs Gaétan Côté, directeur général de la municipalité et Mario Petitclerc CA, associé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton vérificateur externe.

Mot de bienvenue

**Résolution n° 76-12**                      **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Rapport du vérificateur externe;
2. Offre pour l'acquisition d'un transporteur d'eau;
3. Offre pour l'abat poussière;
4. Embauche de l'Officier en bâtiment et environnement;
5. Embauche des employés saisonniers;
6. Représentativité de la municipalité à l'activité du 28 avril des Loisirs de Palmarolle.
7. Levée de la séance.

**Résolution n° 77-12**                      **Rapport du vérificateur externe**

M. Mario Petitclerc c.a. présente le rapport financier de l'année 2011.

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal adopte les états financiers de la Municipalité pour l'exercice financier 2011, tels que présentés et déposés par M. Mario Petitclerc. c.a., de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

**Résolution n° 78-12**                      **Offre pour l'acquisition d'un transporteur d'eau**

Attendu qu'	il y a eu appel d'offres sur le système électronique SÉAO pour la fourniture d'un transporteur d'eau ;
Attendu que	la municipalité a reçu 1 seule soumission ;
Attendu que	la soumission des Équipements d'incendie Levasseur est conforme et correspond à nos estimations;

En conséquence,

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

**Spéciale 26 avril 2012 - Page 2**

Que le conseil municipal de Palmarolle accorde le contrat de fourniture d'un transporteur d'eau à la compagnie Équipements d'incendie Levasseur. Cette acceptation est conditionnelle à l'acceptation du financement.

**Résolution n° 79-12**

**Offre pour l'abat-poussière**

Il est proposé par Carolle Hamel , appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que la municipalité accepte l'offre de Marcel Baril Ltée et autorise le directeur général à acheter 32 ballots de 1000 kg d'abat poussière à 333.79 \$ la tonne métrique montant déjà prévu au budget 2012.

**Résolution n° 80-12**

**Embauche de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal embauche Madame Julie Bilodeau au poste d'Officier municipal en bâtiment et en environnement à compter du 30 avril 2012, à un taux horaire de 16.00 \$. La semaine normale de travail de madame Bilodeau sera variable de 35 à 40 heures semaine. Son embauche sera officielle après la période de probation de 3 mois. De plus, le conseil autorise le paiement des heures de formation suivies par madame Bilodeau dans les 3 semaines précédant son embauche.

**Résolution n° 81-12**

**Embauche des employés saisonniers**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général procède à l'embauche du personnel saisonnier au poste de préposé aux espaces verts ainsi qu'au poste d'aide aux travaux publics, pour la saison estivale, tels que prévu au budget 2012.

**Résolution n° 82-12**

**Représentativité de la municipalité à l'activité du 28 avril des Loisirs de Palmarolle**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que monsieur le maire Marcel Caron, accompagné des conseillers disponibles, ainsi que le directeur général Gaétan Côté et les conjoints, assistent à l'activité de vin et fromage organisé par Les loisirs de Palmarolle Inc. et que la municipalité paie 360.00 \$ au Loisirs de Palmarolle Inc. pour la table qu'ils ont réservé au nom de la municipalité.

**Résolution n° 83-12**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité :

Que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Marcel Caron  
Maire

\_\_\_\_\_  
Gaétan Côté  
Secrétaire - Trésorier